

**Chemin :****Code rural et de la pêche maritime**

- ▶ Partie réglementaire
  - ▶ Livre III : Exploitation agricole
    - ▶ Titre III : Politique d'installation et le contrôle des structures et de la production
      - ▶ Chapitre Ier : Contrôle des structures des exploitations agricoles.
        - ▶ Section 1 : Dispositions générales

**Article D331-4-1**

- ▶ Créé par DÉCRET n°2015-713 du 22 juin 2015 - art. 2

La publicité prévue à l'article R. 331-4 précise la date de l'enregistrement de la demande et indique la date limite de dépôt des dossiers de demande d'autorisation.

Les demandes d'autorisation d'exploiter sont affichées pendant un mois à la mairie des communes où sont situés les biens qui font l'objet de la demande et publiées sur le site de la préfecture chargée de l'instruction.

A l'expiration du délai de publicité, il est dressé la liste de toutes les candidatures enregistrées pour un même bien.  
*NOTA : Conformément à l'article 4 du décret n° 2015-713 du 22 juin 2015, les présentes dispositions entrent en vigueur à la même date que le schéma directeur régional des exploitations agricoles.*

*Les demandes et déclarations déposées en application des I ou II de l'article L. 331-2 dans sa rédaction antérieure à la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 avant la date mentionnée au précédent alinéa, ainsi que, le cas échéant, les dossiers concurrents relevant des mêmes dispositions déposés après cette date, demeurent soumis aux dispositions des articles R. 331-1 à R. 331-12 dans leur rédaction antérieure au présent décret.*

**Liens relatifs à cet article**

Cité par:

Code rural et de la pêche maritime - art. R331-4 (V)

Créé par: DÉCRET n°2015-713 du 22 juin 2015 - art. 2

**Attestation d'affichage**  
**relatif à une demande d'autorisation préalable d'exploiter un fonds agricole**

Je soussigné, .....

maire (ou son représentant) de la commune de FRAIZE atteste que la publicité pour le dossier de demande d'autorisation d'exploiter enregistré à la DDT sous le numéro 88200108 a fait l'objet d'un affichage en mairie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour une période de 1 mois.

Cette publicité, effectuée en vertu de l'article R331-4-1 du code rural et de la pêche maritime doit permettre aux autres agriculteurs exploitant sur la commune d'être informés de la démarche en cours et, s'ils sont intéressés, de déposer eux-même une candidature.

Cachet et signature



Communiqué de la Direction Départementale des Territoires La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation. Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ des exploitants en place et ont fait l'objet de demandes d'autorisation d'exploiter. Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires. Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la Direction départementale des territoires en appelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale mentionné dans le tableau. Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site de la préfecture de département ou par téléproucé) / Seules les candidatures déposées avant la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Le dossier déposé incomplet devra avoir été complété dans un délai de 1 mois suivant le recueil de la candidature.

Date de publicité	Date de dépôt de dossier complet	Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Identité du cédant	Localisation et superficie des biens objet de la demande	Identité des propriétaires	Moiti de la demande d'autorisation d'exploiter	Date limite de recueil des candidatures en DDT
1 janvier 2021	7 décembre 2020	DIDIERGEORGE Sylvie	88200108	DIDIERGEORGE Michel	Total de 31,05 ha; pour une surface de 25,2 ha sur la commune de FRAIZE, pour une surface de 5,85 ha sur la commune de BAN SUR MEURTHE.	DIDIERGEORGE Michel de FRAIZE et 11 autres propriétaires	Installation individuelle	31 janvier 2021
1 janvier 2021	7 décembre 2020	GAEC DE LA MALHAYE	88200109	GAEC SERDET	Total de 3,8 ha sur la commune de BAZOILLES ET MENIL	VANCON Claude de VALLEROY le SEC	Agrandissement de l'exploitation sociétaire	31 janvier 2021
1 janvier 2021	10 décembre 2020	EARL DERRIERE LA CROIX	88200102	EARL DU VAL JOLI	Total de 42 ha 96 sur la commune de MACONCOURT	DUVAL André de MACONCOURT	Agrandissement de l'exploitation sociétaire	31 janvier 2021
1 janvier 2021	7 décembre 2020	GAEC DE SAULX	88200110	EARL DE LA MAXIERE	Total de 15,24 ha ; pour une surface de 10,92 ha sur la commune de DOMMARTIN LES REMIREMONT, pour une surface de 4,32 ha sur la commune de VECOUX,	GRANDEMANE Claude de DOMMARTIN les REMIREMONT, DESANTA LECOMTE Véronique, FERNAL, LAMBERT Trésor de VECOUX, LEDUC Christian de REMIREMONT	Agrandissement de l'exploitation sociétaire	31 janvier 2021
1 janvier 2021	21 décembre 2020	GAEC DU HAUT DE CHAUME	88200113	JACQUEMIN Gérard	Total de 6,97 ha sur la commune de LEGEVILLE et BONFAYS	JACQUEMIN Gérard de LEGEVILLE et BONFAYS, JACQUEMIN Vincent de GELVECCOURT et ADOMPT	Agrandissement de l'exploitation sociétaire	31 janvier 2021
1 janvier 2021	27 novembre 2020	GAEC MARTIN	88200105	FERRY Claude	Total de 12,20 ha sur la commune de SAINTE HELENE	FERRY Claude de MORVILLER (54)	Agrandissement de l'exploitation sociétaire	31 janvier 2021
1 janvier 2021	7 décembre 2020	GAEC LECOMTE H & C	88200114	SIMON Noël	Total de 71,60 ha ; pour une surface de 69,25 ha sur la commune de MANDRAY ; pour une surface de 3,35 ha sur la commune de SAULCY sur MEURTHE,	SIMON Noël de MANDRAY et 51 autres propriétaires	Agrandissement de l'exploitation sociétaire	31 janvier 2021